

## **Compte rendu de la journée d'étude interne consacrée à la formation de formateurs – INRP – 16 mars 2006**

**Présents** : Baconnier Brigitte (INRP/VST) – Bayon Gérard (IUFM d'Auvergne/DA FC correspondant du pôle Sud-Est) – Bois Michel (INRP/Mission formation) – Bourdonnay Valérie (INRP/Mission Formation) – Butlen Max (INRP/Directeur adjoint) – Carraud Françoise (INRP/ Centre Alain Savary) – Chartier Anne-Marie (INRP/Mission Formation) – Crindal Alain (INRP/UMR STEF) – Dubois-Marcoïn Danièle (INRP/Equipe en projet Littérature et enseignement) - Ernst Sophie (INRP/Equipe ECEGH) – Gaidioz Pierre (INRP/UMR ICAR) – Garnier Bruno (INRP/UMR Educ&Pol) – Falaize Benoît (INRP/Equipe ECEGH) – Falda Jérôme (INRP/Mission Formation) – Godinet Hélène (INRP/ ERTé e-Praxis) – Joubert François (IUFM d'Aquitaine/Animateur du pôle Sud-Ouest) – Jourdain Christine (IUFM Champagne Ardennes/DA formation de formateurs) – Lameul Geneviève (IUFM de Bretagne/Chargée de mission formation de formateurs et recherche) – Lantheaume Françoise (INRP/Educ&Pol) – Motta Daniel (INRP/ERTé GEC) – Orange Christian (IUFM des Pays de la Loire/Chargé de mission à la recherche et à la formation de formateurs – Rey Olivier (INRP/VST) – Pernin Jean-Philippe (INRP/ERTé E-Praxis) – Robinault Karine (INRP/UMR ICAR) – Salamé Naoum (INRP/ERTé ACCES) – Vidal Gérard (INRP/ERTé ACCES) - Sanchez Eric (INRP/ERTé ACCES & E-Praxis) – Saujat Frédéric (INRP/UMR ADEF)

**Absents excusés** : Garnier Philippe (IUFM Orléans-Tours/DA formation de formateurs) – Jean Alain (IUFM Montpellier/Coordonnateur du pôle sud-est) – Larcher Claudine (INRP/UMR STEF) – Loizon Denis (IUFM Bourgogne/Coordonnateur du pôle nord-est)

*Tous les présents n'ont pas participé à l'ensemble de la journée : certaines équipes avaient délégué un autre de leurs membres dans les ateliers de l'après-midi.*

**A noter sur vos agendas : la prochaine journée d'étude interne de l'INRP (Lyon) consacrée à la formation de formateurs est fixée le vendredi 22 septembre 2006.**

### **Matinée**

Emmanuel Fraise, directeur de l'Institut National de Recherche Pédagogique, fait un point introductif sur la façon dont l'INRP envisage la formation, mais également sur la nature des liens qu'elle entretient avec la recherche et la diffusion de l'information scientifique. Il se félicite de l'occasion donnée aux uns et aux autres de travailler conjointement et rappelle les bénéfices induits d'une telle rencontre, tant pour les IUFM, que du point de vue de l'institut, en permettant notamment à ses acteurs d'échanger sur leurs pratiques.

Concernant les relations de l'INRP avec les IUFM, E. Fraise décrit la situation actuelle en rappelant qu'il y a des sujets sur lesquels l'institut travaille et qui intéressent les IUFM, des sujets sur lesquels l'institut travaille et qui n'intéressent pas les IUFM et enfin des sujets sur lesquels les IUFM travaillent et pour lesquels l'INRP n'a pas de compétences particulières. En ce sens, l'objectif principal de cette rencontre est bien d'informer des champs de recherche investis par l'institut, de manière à déterminer ce qui intéresse les IUFM et finalement entrevoir ce que l'INRP et les IUFM peuvent construire conjointement, tout en essayant de faire évoluer le schéma actuel du simple catalogue de propositions d'actions de l'institut en direction des IUFM vers un réel partenariat.

E. Fraise invite ensuite les participants à consulter les informations relatives au projet de contrat de l'institut et tout particulièrement les principaux thèmes de recherche. Il rappelle la dimension prospective de cette journée, dont la finalité est d'affiner et d'asseoir les bases

d'une collaboration, par ailleurs déjà engagée. Le directeur mentionne que la question de la formation, pour l'INRP, est décisive puisque, selon les termes du contrat actuel, elle figure parmi les cinq directions dans lesquelles l'institut est engagé dans l'offre de service. E. Fraisse est convaincu que l'INRP, selon l'objectif principal de cette rencontre, est aujourd'hui capable, en relation avec les IUFM, de construire un programme d'actions sur les meilleures zones d'intersection des uns et des autres. Il précise que les cinq thématiques dans lesquelles l'INRP est engagé (la professionnalité des enseignants et des acteurs du monde éducatif - les contenus d'enseignement et les rapports entre les disciplines et les savoirs - la démocratisation scolaire et les politiques compensatoires - les espaces éducatifs et leurs acteurs - les technologies de l'information et de la communication appliquées à l'éducation - la citoyenneté, les mémoires conflictuelles et les identités culturelles des élèves) lui paraissent suffisamment larges pour recouvrir une partie significative des champs d'intérêt des IUFM.

A.-Marie Chartier introduit ensuite le débat sur le thème des allers et retours entre la recherche et la formation, en rappelant à quel point, de son point de vue, la pertinence de l'articulation entre les recherches (participation à des recherches et utilisation des résultats de recherche) lui est apparue à travers les activités de formation de formateurs (FC et FI) dans lesquelles elle a été durablement impliquée. Elle rappelle la période où la légitimité des savoirs scientifiques s'est appuyée sur la recherche, lorsque n'était plus suffisante la seule autorité institutionnelle pour argumenter le bien-fondé de tel ou tel type de contenu d'information et relate le cas, plus tardif, des grandes réformes (l'enseignement de la langue, les mathématiques, etc.) qui ont œuvré tant à la construction des contenus et des progressions (ne faisant pas d'emblée partie des savoirs académiques), qu'à l'élaboration des modalités de transmission des savoirs, sujets aujourd'hui publiquement controversés à travers, notamment, le débat politique sur les références théoriques (par ex. : le constructivisme est-il une idéologie nocive au système scolaire ?).

Sur le versant de l'organisation des curricula, A.-Marie Chartier mentionne l'influence certaine de la sociologie autour de l'école et de la scolarité, influence qui a profondément modifié la façon de penser des formateurs à travers leur relation à la formation des enseignants, et ce à l'intérieur même de leurs domaines de spécialité. Les apports sociologiques ont également fait émerger la question de l'évaluation, question relativement récente et qui devrait devenir constitutive des identités professionnelles des formateurs d'enseignants, alors même que, paradoxalement, cette dimension ne fait que très rarement partie de leur formation initiale.

Selon A.-Marie Chartier, dans l'articulation entre la recherche et la formation, deux points sont à prendre en compte : un premier sur les savoirs scientifiques produits par les chercheurs et qui relèvent du domaine de spécialité et par conséquent du domaine d'enseignement du formateur (la grammaire ou la linguistique pour les littéraires, les questions controversées pour les historiens) et un second sur la culture de la formation transversale. Il semblerait que ce deuxième point fasse l'urgence de nos consultations, dans la mesure où se dessine le renouvellement très rapide du corps des formateurs dans un avenir proche. Se profile alors la crainte justifiée de voir disparaître, non pas des savoirs d'écriture dont la forme est déjà figée par une référencement virtuelle ou papier, mais des expertises relevant davantage de la manière d'articuler des dispositifs et des procédures de formation, des hiérarchies de l'urgence, des relations entre disciplines et savoirs, capacités qui tiennent avant tout à des personnes. Lorsque les experts qui détiennent ces savoirs d'expertise partent, l'ensemble des dispositifs disparaît avec eux, et c'est en cela que l'institution peut réellement se sentir perdante.

En ce sens, la formation de formateurs pourrait faire émerger deux axes de réflexion sur la question de l'articulation entre la recherche et la formation. Le premier, de nature descendante, classique, incluerait les manières de se prémunir contre l'applicationnisme. Il

paraît évident que l'utilisation des résultats de la recherche en formation ne peut se réaliser par simple transfert direct. Le problème est de savoir comment passer des résultats élaborés par la recherche à leur intégration dans les pratiques de formation ; qu'est-ce qui est possible et qu'est-ce qui n'est pas possible ? Par ailleurs, certains résultats doivent être intégrés à la culture des formateurs, sans que cela se décline forcément par une transmission ajustée à une pratique particulière. Un deuxième volet serait d'entrevoir ce qui va des lieux de formation vers la recherche. Une des spécificités des recherches conduites à l'INRP est la (ré)-élaboration des problèmes posés dans les lieux de formation et ce, le plus souvent, à travers des situations d'urgence. Les acteurs qui n'ont pas forcément le temps d'attendre les résultats de la recherche pour envisager des solutions aux difficultés qu'ils rencontrent, arrivent toujours, plus ou moins empiriquement, à colmater les brèches. Ainsi, la (ré)-élaboration dans le domaine de la recherche permet de modifier la relation à l'urgence, de prendre conscience de la complexité des situations rencontrées, et devient une aide à la gestion différenciée de ces situations problématiques.

A.-Marie Chartier relate à quel point sa participation à des équipes de recherche a été une manière efficace de surmonter un certain nombre de problèmes jugés alors brûlants sur le terrain de l'action et urgents à traiter. Selon elle, le fait d'être entouré de référents scientifiques, à qui il devient dès lors possible de poser un certain nombre de questions et qui plus est de croiser ce questionnement de terrain avec un questionnement de recherche élaboré différemment, aide, d'une part à modifier les pratiques de terrain de manière informelle, et d'autre part à délimiter les questions émergentes, non majoritaires dans la culture de la recherche, mais permettant de devancer des problématiques susceptibles de devenir très importantes. En ce sens, le lieu de formation des formateurs joue un rôle d'interface tout à fait capital, à l'instar du terrain pour les ethnologues. Sans ces interactions, la recherche risque rapidement de s'enfermer dans des problématiques internes à des problématiques de chercheurs, légitimes et intéressantes au demeurant. L'INRP, en sa qualité d'institut de recherche doit essayer de tenir les deux extrémités de la chaîne, à savoir, d'une part la légitimité scientifique reconnaissable dans les UMR, les ERTé et qui plus est par des chercheurs qui n'agissent pas forcément dans le domaine de l'éducation, mais d'autre part avec une priorité donnée à des questions brûlantes dans le domaine de la formation. Cette dichotomie peut paraître caricaturale, les choses se passant de manière un peu plus complexe, mais une telle approche peut permettre de lancer le débat et voir, de nos points de vue respectifs, comment, dans nos lieux institutionnels, nous appréhendons cette question.

M. Butlen réaffirme ensuite que le problème de l'articulation entre la recherche et la formation interroge les deux institutions dans les champs conjoints de la recherche et de la formation. Il rappelle la restructuration récente de la mission formation de l'institut, entité dévolue à la transmission des savoirs de la recherche vers la formation et de la formation vers la recherche. De ce point de vue, les objectifs de la mission s'inscrivent dans la valorisation et la diffusion des savoirs produits par la recherche à l'INRP.

Deux points de rencontre entre les IUFM et l'INRP sont jugés naturels : le premier autour de la question des enseignants associés (association de certains enseignants des IUFM à des recherches conduites par l'INRP) et d'une meilleure lisibilité concernant la nature de cette association, et le second autour des propositions de formation de formateurs à bâtir conjointement. En ce qui concerne la question des enseignants associés, l'INRP s'oriente vers des conventions avec les IUFM de manière à mieux informer et à rendre transparente l'implication de chaque acteur, mais également de façon à mieux inscrire la politique de recherche de l'institut dans les politiques locales et régionales. En d'autres termes, il s'agit bien de croiser les recherches nationales de l'INRP avec des recherches conduites dans les IUFM, et parallèlement il s'agira de redéfinir la manière d'utiliser les moyens budgétaires (HSE et HCTD) dont dispose l'institut. Ce travail à, doré et déjà, débuté avec les IUFM de

Nantes (Pays de la Loire) et de Toulouse (Midi-Pyrénées), et l'INRP se tient prêt à engager tout travail dans cette direction avec les IUFM qui le désireraient.

En ce qui concerne la construction de la formation de formateurs, il conviendrait de mieux articuler les propositions avec les besoins analysés et formalisés sur le terrain des IUFM. Une des pistes à explorer serait la mise en place d'une équipe d'enseignants associés à la mission formation de l'institut, acteurs de terrain impliqués dans des équipes de recherche au sein de quelques IUFM et capables de procéder à une analyse représentative des besoins des IUFM en matière de formation de formateurs.

La parole est d'abord donnée aux représentants des IUFM, puis le débat s'engage avec l'ensemble des participants.

L'optimisation des moyens de l'INRP, par conventionnement avec les IUFM, semble une chose intéressante, mais toutefois à initier rapidement. La perte de mémoire dans les IUFM, notamment par le départ prochain et massif de bon nombre de formateurs, problème évoqué par A.-Marie Chartier dans son propos introductif, est un problème qui semble commun à de nombreux IUFM. En ce sens l'INRP est globalement perçu comme potentiellement capable de fournir une aide dans l'entreprise de conservation de la mémoire, notamment celle des pratiques professionnelles non écrites. En ce qui concerne l'offre de formation faite par l'institut aux IUFM, il conviendrait de travailler sur les modalités de cette offre. Les modalités communément proposées le sont généralement sous la forme de stages, alors qu'il serait souhaitable de monter des dispositifs plus sophistiqués capables de mettre en présence, non seulement des formateurs d'IUFM, mais également des personnes impliquées dans les commandes institutionnelles (les rectorats par exemple), de manière à fournir des socles de travail communs à l'ensemble des parties prenantes d'un même projet.

Un second point de vue met en avant la nécessité d'une meilleure perception des formateurs IUFM dans leur globalité (formateurs, formateurs associés, PEIMF, conseillers pédagogiques, etc.) eu égard, d'une part, au renouvellement constant des personnels (environ 250 personnes par an), mais également en prévision du renouvellement massif attendu ces prochaines années et de la perte de « substance » afférente. Par ailleurs, il conviendrait de mieux prendre en compte la singularité du métier de formateur d'enseignant, à la fois formateur d'adultes et formateur en alternance, à l'instar du corps hospitalier universitaire, qui agit sur un public qui oscille entre le statut d'étudiant et celui d'acteur éducatif, et ceci à des cadences assez singulières. Il y aurait peut-être, sur ce versant, un corpus de compétences et de savoirs à construire, sachant que cela concerne, et concernera, un nombre non négligeable de personnes.

Une troisième intervention pointe la nécessité de développer la culture de la recherche chez les formateurs, notamment en leur permettant de participer à des groupes de recherche, dans la mesure où une telle implication facilite la relation organique entre, justement, la recherche et la formation. Le second avantage d'une telle implication est le changement de la représentation de certains formateurs à l'égard de la recherche qui, de fait, opère un rapprochement. Enfin, il serait intéressant de questionner la façon dont les formateurs peuvent donner envie aux enseignants formés de s'investir dans la recherche.

L'intervention suivante informe que, dans certains IUFM (Champagne Ardennes, Alsace, Lorraine), des groupes de recherche pour la formation, capables d'induire une transformation significative des postures, sont déjà mis en place et fonctionnent plutôt bien. Dans ce contexte s'opèrent à la fois une intégration des savoirs à transmettre et une compréhension des temps de la recherche et des temps de l'action. Par ailleurs, la question des enseignants associés semble importante, dans la mesure où les IUFM sont très demandeurs de conventions permettant d'intégrer, non seulement des individus, mais également un travail collaboratif avec des équipes de recherche. Le fait d'avoir, dans un IUFM, une personne

participant à une recherche non rattachée à l'IUFM d'appartenance donne assez peu de lisibilité au niveau de l'institution et n'a qu'un impact très réduit. En revanche, un ensemble de personnes rattachées à une équipe de recherche (ERTé par exemple) offre des retombées sur l'ensemble du plan de formation, non seulement au niveau de l'IUFM impliqué, mais également au niveau élargi du pôle concerné. D'autre part, il semble que la question de l'évaluation des formations reste un peu marginale, mais l'exemple des « écoles d'été » mises en place à l'initiative de certains IUFM, montre que ces dernières sont un moment privilégié pour une mise en perspective des questions liées aux pratiques des formateurs et de leurs apports à la recherche. Enfin, concernant la formation des nouveaux formateurs, certains IUFM du pôle nord-est ont déjà initié des actions de formations spécifiques aux nouveaux formateurs, proposant l'élaboration de projets individualisés et permettant le développement d'un référentiel de compétences professionnelles des formateurs reprenant, entre autre, la question de l'intégration des savoirs scientifiques dans les pratiques de formation d'une part, et la participation à la création de ces savoirs d'autre part, compétences inscrites du reste dans une perspective dynamique. En ce sens, l'inscription dans un projet de recherche ne doit pas s'effectuer à travers n'importe quelle recherche et à n'importe quel moment.

L'intervention suivante souligne que la relation entre recherche et formation est implicitement pensée à partir d'un modèle transpositif, allant, pour l'offre, de la recherche vers la formation, et, pour la demande, de la formation vers la recherche, alors que l'idée que la formation puisse être un champ producteur de savoirs est pertinente. A propos du questionnement de la double anticipation de la recherche et de la formation, il est évident que la recherche doit anticiper (c'est sa vocation première) les problèmes auxquels sont confrontés les formateurs. Cette confrontation à l'urgence débouche sur une certaine forme d'efficacité : ainsi les questions sur les savoirs en attente de formalisation interpellent, en retour, la recherche. On pourrait parler dans ce cas d'un modèle « gagnant gagnant ». L'analyse du travail paraît une entrée forte pour approcher à la fois la recherche et la formation, les référentiels de compétence montrant bien souvent un décalage entre la prescription et la réalité du travail effectif. A partir d'une telle analyse, il serait pertinent de travailler à une lecture objective du travail de formateur, de façon à mieux identifier les tenants et les aboutissants de cette activité professionnelle vraiment spécifique.

Il est ensuite suggéré de questionner la pertinence de l'articulation entre la recherche et la formation dans les lieux de formation. Quels seraient les critères capables, d'une part d'identifier clairement le maître d'œuvre d'une recherche (IUFM ou INRP) et d'autre part de valider sa pertinence au regard de son lieu de mise en application ?

L'intervention suivante souligne le double aspect, productif et constructif, de la recherche et les risques afférents, tels que l'applicationnisme ou l'inculture. Il paraît légitime et important de s'interroger sur la question de la reproblématisation des savoirs, mais il semble tout autant utile de s'interroger sur les conditions nécessaires pour qu'un formateur puisse réinvestir, dans sa pratique, les apports de la recherche. Afin d'éviter les écueils principaux évoqués plus haut, les savoirs issus de la recherche doivent fonctionner comme des savoirs théoriques et, afin que la réception devienne optimale, il est indispensable que les formateurs soient eux-même des chercheurs. Le problème se pose dès le recrutement, où des tensions existent, au sein des commissions, entre la volonté de sélectionner une personne omnipotente (« qui a de la bouteille ») ou une personne « en devenir », capable de se lancer dans un travail de formation et de recherche. La pression de l'urgence est parfois telle qu'elle oblige les commissions à privilégier le recrutement sur la seule base d'un éventail élargi de compétences déjà éprouvées, ce qui à terme ne semble pas la meilleure option. Au regard d'une telle réalité, il devrait exister un lien évident entre les IUFM et l'INRP, compte tenu du fait que la formation des nouveaux formateurs et leur implication dans la recherche sont des entreprises conséquentes.

Une autre remarque pointe qu'il y a, devant la réalité des renouvellements naturels au sein de nombreux IUFM, déjà une culture de l'intégration et de la formation des nouveaux formateurs, mais ceci en ordre un peu dispersé. Il semblerait pertinent de réfléchir, conjointement, à la manière d'uniformiser ces actions. Une autre perspective serait peut-être d'interroger les nouveaux formateurs sur leurs représentations de la formation professionnelle et de la recherche.

L'intervention suivante rappelle, qu'au-delà de l'engagement, stricto sensu, dans un protocole de recherche débouchant à terme sur l'obtention d'une thèse, le praticien formateur se doit avant tout d'être dans une position réflexive, d'échange. A ce titre, les lieux d'articulation entre la recherche et la formation peuvent être des lieux de diffusion des savoirs, mais également des espaces d'échange et de concertation.

La question de l'intégration des savoirs scientifiques par les formateurs, en d'autres termes, celle du passage de la recherche à la formation, est la question centrale qui anime la mission formation de l'institut. Il paraît évident que le passage d'une réflexion à une pratique ne va pas de soi et que le seul engagement dans une recherche ne peut suffire à nourrir le praticien. L'enjeu d'une telle rencontre se situe autour de l'identification d'éléments de recherche transposables, reproblématisables et finalement capables d'améliorer les pratiques professionnelles des formateurs. Ainsi, une collaboration entre les IUFM et l'INRP prend sa pleine mesure dans une restriction objective du champ des possibles, en lien avec le propos introductif d'E. Fraisse, de manière à ajuster l'offre de formation aux réalités institutionnelles. La restriction paraît nécessaire, mais il convient cependant de ne pas faire l'impasse sur les conditions suffisantes pour que les formateurs s'en emparent.

Un participant souligne que la formation est un moment de réflexion mais aussi de formation pour le chercheur. En ce sens, le lien entre la recherche et la formation doit éviter l'écueil d'un modèle uniquement descendant ; la formation doit questionner la recherche. De façon complémentaire, les objets de recherche, s'ils sont en lien avec la formation, semblent plus facilement transposables. D'autre part, définir la nature des compétences des enseignants chercheurs impliqués dans un processus de formation semblerait un préalable à déterminer conjointement. Enfin une personne remarque que les recherches sur le travail des formateurs sont peu nombreuses et font parfois défaut, les études scientifiques s'orientant davantage vers l'analyse du travail des enseignants.

A ce propos, il est dit que la mission formation accueillera, dès la rentrée prochaine, un chercheur chargé d'investir, entre autre et à l'échelle de l'institut, cette question de l'analyse du travail des formateurs de formateurs.

La seconde partie des échanges s'engage sur la nature du métier de formateur défini par certains institutionnels, non plus comme un métier, mais comme une fonction, qui plus est provisoire, et que l'idée même de pérenniser, à vie, des postes devient obsolète. D'où le passage d'un système formatif (disparition des MAFPEN) à une logique davantage informative. Se pose ensuite la question de la durée de la formation des formateurs et des moyens afférents, notamment en termes d'investissement de la part des IUFM. D'autre part, il est rappelé la difficulté de mettre en place des actions de formation, inscrites dans la durée, au sein des IUFM. Ainsi la conséquence majeure du passage d'un circuit court de la formation à un court-circuit, est la substitution du pilotage à la formation. En ce sens, des objectifs de formation ne doivent pas se limiter à des objectifs à court terme. Toutefois le souci d'efficacité et de santé professionnelle, demande ou souffrance exprimée par de nombreux acteurs éducatifs, ne doit pas être délaissé.

Une réflexion souligne que, dans le champ de la formation réflexive, les modalités de circulation des savoirs en situation d'accompagnement pédagogique devraient être davantage étudiées. Sans pour autant faire l'apologie du compagnonnage, il est possible,

selon les éclairages de l'ergonomie et la psychologie du travail, de remarquer qu'aucun métier ne s'est réellement développé en tournant le dos à ses « traditions ». Ainsi, la formation pourrait se questionner sur les acquis passés susceptibles, aujourd'hui, d'affronter les questions émergentes à travers une démarche d'association des savoirs d'expérience et des savoirs académiques.

Enfin il est rappelé que la mission formation de l'INRP a le projet de construire une base de connaissances qui serait un outil dédié à la formation de formateurs, capable à la fois de favoriser les échanges avec les partenaires et de permettre une capitalisation des savoirs et des savoir-faire.

Les échanges étant clos, M. Bois évoque brièvement la question de l'évaluation des activités de formation de formateurs mises en place par l'INRP. Elle porte à la fois :

- sur l'opportunité de leur existence : c'est ce à quoi seront consacrés les ateliers de l'après-midi ;
- sur l'accueil réservé par le public visé aux propositions qui lui sont faites (nombre d'inscriptions) ;
- sur la prise en compte du nombre et des caractéristiques du public inscrit, qui sont systématiquement communiqués aux responsables d'une session ;
- sur l'intérêt d'une régulation éventuelle en cours de session, même si la durée limitée des formations (en général deux journées) restreint nécessairement l'ampleur de tels réajustements ; en revanche, dans les cas où la formation se prolonge l'année suivante, il s'agit là d'un travail essentiel ;
- sur la fidélité du public, lorsqu'on disposera d'un recul suffisant pour en juger ;
- sur le degré de satisfaction immédiate, qui est mesuré par un questionnaire envoyé systématiquement aux participants après chaque action ;
- sur l'effet de la formation sur les pratiques, qui suppose qu'au minimum on interroge en différé une partie de ceux qui ont participé à une formation.

Pris au sérieux, le travail d'évaluation en amont et en aval de la formation passe probablement par la constitution d'une équipe de chercheurs associés formateurs d'IUFM, qui accepteraient de consacrer une partie de leur temps à ces questions avec l'enseignant chercheur que l'INRP se propose de recruter. Cette forme de travail commun serait complémentaire des réunions institutionnelles tenues une ou deux fois l'an avec les représentants des différents pôles, à l'image de la journée d'étude qui nous réunit.

Jérôme Falda

## APRES-MIDI (Ateliers)

Les maquettes de propositions de formations élaborées pour 2006-2007 ont été distribuées dans trois ateliers intitulés « Production de ressources », « Analyse de l'activité et diffusion des savoirs », « Les didactiques », où elles sont présentées et débattues successivement. Les remarques faites sur chacune d'entre elles serviront d'appui pour les retravailler avant leur publication sous forme de catalogue, et il apparaîtrait fastidieux de les retranscrire dans le détail. Néanmoins un certain nombre de réflexions ont été formulées de façon récurrente :

- Il est crucial de faire des choix précis en matière de public souhaité, y compris lorsque l'on voudrait qu'il soit le plus divers possible, car le montage du dispositif de formation, y compris les objectifs poursuivis, dépend en dernier ressort des personnes à qui on s'adresse. De la même manière, il convient de bien distinguer en première approche les intervenants sollicités des stagiaires, même s'ils peuvent appartenir aux mêmes institutions.
- Il convient également de se préoccuper en amont de la disponibilité du public visé, qui renvoie à la fois à des considérations sur les moyens –ceux que mobilisent les IUFM pour prendre en charge les participants-, sur la durée des sessions –sauf exception, elles n'excéderont pas deux jours-, et sur l'effectif potentiel de candidats à la formation –pour certaines formations à public étroit, le concours des responsables des IUFM est indispensable à la mobilisation individuelle de ces candidats, seule à même de garantir un effectif suffisant- ; de façon moins nette, le calendrier des formations proposées doit s'efforcer d'intégrer les contraintes spécifiques des IUFM (préparation des concours, périodes de soutenance des mémoires, etc.)
- Chaque fois que possible, les deux visées corollaires de complémentarité avec ce qui se fait dans les IUFM en matière de formation de formateurs et de spécificité des offres INRP devront être tenues. La question se complique dans la mesure où il n'existe pas, malgré l'existence de pôles constitués, de véritable homogénéité dans ce domaine au sein des IUFM. Ce qui n'empêche pas l'INRP de se donner quelques règles de conduite :
  - o en aucun cas ne prétendre entrer en concurrence avec une action organisée nationalement par les IUFM (cas de l'éducation à la santé) ;
  - o bien spécifier, lorsque c'est effectivement un des objectifs poursuivis, qu'on souhaite travailler avec des formateurs relais chargés, à leur retour dans leur IUFM, d'utiliser les outils qu'ils se seront appropriés pour démultiplier la formation auprès de leurs collègues ;
  - o en fonction des thèmes traités, ouvrir la voie à des formations déconcentrées, à l'échelle d'un pôle, voire d'un IUFM, ce qui suppose une articulation réelle au plan de formation de formateurs de ce pôle ou de cet IUFM ; ce mode de fonctionnement ne se confond pas pour l'INRP avec un parti-pris de réponse « à la demande », que la modicité des forces dont il dispose ne lui permettrait pas de tenir et qui ne correspondrait pas à sa raison d'être, car il n'est pas d'abord un Institut de formation.

Michel Bois